

Arrêté n° 752 CM du 28 mai 2024 portant nomination de Mme Hiriata MILLAUD en qualité de chef du service du patrimoine archivistique et audiovisuel (Te piha faufa'a tupuna)

(NOR : ARC24000087AC)

Paru in extenso au journal officiel n°59 N du 04/06/2024 à la page 8185 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 04/06/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport de la vice-présidente, ministre de la culture, de l'environnement, du foncier et de l'artisanat, en charge des relations avec les institutions,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 1966 CM du 7 décembre 2011 portant création, organisation et fonctionnement du service du patrimoine archivistique et audiovisuel (Te piha faufa'a tupuna) ;
Vu l'arrêté n° 1742 AR du 16 décembre 1983 relatif aux attributions du service territorial des archives de la Polynésie française ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 28 mai 2024,

Arrête :

Article 1er

Mme Hiriata MILLAUD est nommée en qualité de chef du service du patrimoine archivistique et audiovisuel (Te piha faufa'a tupuna) à compter du 4 juin 2024.

Art. 2

La vice-présidente, ministre de la culture, de l'environnement, du foncier et de l'artisanat, en charge des relations avec les institutions, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 28 mai 2024.

Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :

La vice-présidente, ministre de la culture, de l'environnement, du foncier et de l'artisanat, en charge des relations avec les institutions,
Éliane TEVAHITUA